d'État (M<sup>11</sup>° LaMarsh), qui était alors ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je ne demande rien de plus.

Cet homme a porté sa cause devant un comité d'appel, lui-même composé de trois autres fonctionnaires qui se trouvent, eux aussi, dans une situation aussi difficile que la sienne. Par malheur, l'appel a été rejeté, ce qui a mis fin à l'affaire. Toutefois, il en reste toujours quelque chose.

On a demandé, à plusieurs reprises, au secrétaire d'État à la Chambre de bien vouloir réexaminer les droits de cet homme à une pension. Sauf erreur, le ministre a répondu qu'on ne le lui avait jamais demandé. Néanmoins, la question lui a été posée quelquefois, et ce soir je demande de nouveau qu'une mesure soit prise pour réexaminer l'ensemble de cette question. Je demande que cet homme ne soit pas condamné au martyre parce qu'il a eu le courage de ses convictions; parce qu'il a fait ce que très peu de fonctionnaires auraient le courage de faire, soit mettre son emploi en cause, exposer son cas et se laisser licencier.

## • (9.50 p.m.)

(La motion de l'honorable M. Sharp est adoptée et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Batten.)

Début de l'examen des crédits des ministères suivants:

### LE TRAVAIL

1. Administration générale, y compris des subventions selon le détail des affectations; les dépenses relatives aux conférences internationales du travail et à l'amélioration des relations entre patrons et ouvriers, \$4,569,100.

### LES FORÊTS

1. Administration centrale, \$1,121,200.

# LE REVENU NATIONAL

1. Administration, fonctionnement et entretien, y compris l'autorisation, nonobstant les dispositions de la loi sur l'administration financière, de dépenser les recettes provenant, au cours de l'année, d'entreprises et de particuliers qui ont besoin de services spéciaux, \$49,278,000.

## LES POSTES

1. Services postaux, y compris la quote-part du Canada des frais d'entretien des bureaux internationaux de Berne et de Montevideo, \$252,804,000.

#### L'INDUSTRIE

1. Administration centrale, y compris les subventions selon le détail des affectations, \$6,795,400.

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

1. Administration centrale, \$6,732,100.

(Rapport est fait des délibérations.)

# LES ANCIENS COMBATTANTS

MOTION VISANT À DÉFÉRER DES CRÉDITS AU COMITÉ PERMANENT

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics) propose:

Que, sous réserve des pouvoirs du comité des subsides relativement à l'affectation des deniers publics, les crédits énumérés au budget principal des dépenses de 1966-1967 et se rapportant au ministère des Affaires des anciens combattants, entamés pour examen aujourd'hui, soient soustraits au comité des subsides et déférés au comité permanent des affaires des anciens combattants.

(La motion est adoptée.)

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. McIlraith: Pour demain, les travaux de la Chambre seront d'abord l'étude de la motion d'opposition aux rapports relatifs à la revision des limites des circonscriptions électorales du Manitoba.

Si nous avons terminé avant la fin de la journée, nous mettrons en délibération les mesures législatives suivantes: l'article n° 54 au Feuilleton d'aujourd'hui, soit la deuxième lecture du bill n° C-169 ayant pour objet la modification de la loi modifiant la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et le Code criminel; l'article n° 4 au Feuilleton d'aujourd'hui, c'est-à-dire la deuxième lecture du bill n° C-150 modifiant la loi sur le Conseil de recherches; ensuite, l'article n° 5 au Feuilleton d'aujourd'hui, soit la deuxième lecture du bill n° C-151 prévoyant la création d'un fonds de développement économique et social de régions spéciales d'aménagement rural.

# MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre, aux termes de l'article provisoire 39 A du Règlement étant censée avoir été présentée:

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—LA CHINE CONTINENTALE: POSSIBILITÉ DE RECONNAISSANCE

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): En ma qualité de membre du comité permanent des affaires des anciens combattants, j'ai eu l'occasion d'assister, en compagnie de mes collègues, à la séance inaugurale de la 24° réunion du Conseil de la Fédération mondiale des anciens combattants qui s'est tenue à l'hôtel Royal York, à Toronto, le 1° mai. Nous avons pu y rencontrer certains des délégués de 49 pays qui assistaient à cette réunion. Il est regrettable que nous n'ayons pas eu plus de temps à notre disposition pour